

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 4 juillet 2016 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports

NOR : VJSR1630619A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics de l'État;

Vu le décret n° 2014-1228 du 22 octobre 2014 relatif à certains comités techniques institués au sein des départements ministériels relevant des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des droits des femmes, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2014 portant création et composition du comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports;

Vu l'arrêté du 15 mars 2016 fixant la date des élections au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports;

Vu le procès-verbal établi le 1^{er} juillet 2016 par le bureau de vote central à l'issue des élections au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent siègent, en qualité de représentants du personnel, au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports :

UNSA Éducation

Membres titulaires

M. Jean-Paul KRUMBHOLZ, direction des sports.

M. Patrice WEISHEIMER, DRDJSCS Grand Est.

M. Pierre GARREC, DRJSCS Bretagne.

Mme Caroline JEAN, DRJSCS Pays de la Loire.

Mme Blandine PILI, DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.

Mme Isabelle BECU SALAÜN, DDCS Isère.

Mme Anne-Marie JEAN JACQUES, CREPS Antilles-Guyane.

M. Claude LERNOULD, DRJSCS Île-de-France.

Mme Brigitte HARPAGES, DRJSCS Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Membres suppléants

M. Philippe BAYLAC, DDCS Seine-et-Marne.

M. Bertrand PETRE, DDCSPP Loir-et-Cher.

M. David DURAND, DRDJSCS Normandie.

Mme Laurence AGOSTINI, DRDJSCS Normandie.

M. Franck DIDIER, CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Jean-François TALON, DRJSCS Île-de-France.

Mme Amandine VIDAL, DDCS Oise.
M. Damien KLEINMANN, DRDJSCS Grand Est.
Mme Pascale KHATTAR, DDCS Puy-de-Dôme.

CFDT

Membres titulaires

M. Jean-Marc GRIMONT, INSEP.
Mme Christine ARDIZIO, CREPS Lorraine.
M. Eric BYHET, DDCS Nord.

Membres suppléants

M. Frédéric CUIGNET-ROYER, DDCS Meurthe-et-Moselle.
M. Peter LAMBLOT, CREPS Vichy.
Mme Séverine RONDEL, DDCS Nord.

FSU

Membres titulaires

M. Didier HUDE, DRDJSCS Pays de la Loire.
M. Pierre-Yves DORÉ, DDCSPP Ille-et-Vilaine

Membres suppléants

Mme Marie-Christine BASTIEN, DRDJSCS Grand Est.
M. Dany BARBOZA, INSEP.

CGT

Membre titulaire

Mme Marie-Thérèse FRABONI, DDCS Isère.

Membre suppléant

M. Pascal CHOTEAU, DRDJSCS Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Article 2

Les mandats des membres prendront fin lors du prochain renouvellement général des organismes consultatifs au sein desquels s'exerce la participation des fonctionnaires et agents de l'État.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 4 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. BLONDEL